



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 17/10/2024 – 20 heures

Date de la convocation : 11 octobre 2024

Conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 10

Pouvoir : 1

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Présents : Cyrille MADINIER, Hervé BUTTIN, Pierre DUMOLLARD, Odile DE BENEDITTIS, Thierry DUBUS, Florence MADINIER, Noël RAVOUX, Amandine ROUX, Frédéric HAEFTLEN, Yann ROUX.

Absents – excusés : David GARNIER, Réginald CARON, Gilles TOUNY (Pouvoir à Cyrille MADINIER), Thomas NADALES.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

Ordre du jour :

- Secrétaire de séance : Pierre Dumollard
- Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal : Le conseil se prononce à l'unanimité pour l'approbation du compte rendu du dernier conseil municipal.
- Gilles Touny, excusé donne pouvoir à Cyrille Madinier pour voter à sa place.
- DIA : Il a été voté à l'unanimité contre l'utilisation du droit de préemption urbain.
- Convention de partenariat pour l'organisation du ticket culture avec Bièvre Est.
- Adhésion à la convention de participation : Une abstention – Entendu pour un montant pris en charge de 26 euros pour un temps complet et de 13 euros pour un temps non complet.
- Classe ULIS : Ok à l'unanimité
- ZAENR : Zone accélération des énergies renouvelables : Ok Unanimité
- Accord pour cofinancement résidence autonomie à Biol : 1,5€ par habitant : OK unanimité
- Compte rendu des commissions communales et intercommunales :
 - Peut-être une nouvelle inscription d'un CM2 à la rentrée des vacances
 - Devis : Serrure porte grande salle + entretien porte : 532€- Ok unanimité
 - Stop à l'entrée de Flachères : Le département va revenir vers nous prochainement pour proposer un aménagement visant à améliorer la sécurité.
 - Étude en cours pour procéder à l'insonorisation de la salle des fêtes afin d'améliorer le confort d'utilisation. Il faut noter une possibilité d'obtenir une subvention de 40% pour ces investissements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22H00.

Le Maire
Cyrille MADINIER



Le secrétaire de séance
Pierre DUMOLLARD